

PAGES
MANQUANTES

MONACHISME ET VERITE



A devise "Veritas," que le Père des Prêcheurs proposa naguère à ses disciples et qui surmonte aujourd'hui les armes de son Ordre, n'est pas destinée simplement à enrichir et expliquer un blason familial. Elle est d'une portée plus vaste et semble tracer à la plupart des institutions monastiques un idéal qu'elles sont en mesure d'atteindre plus aisément que l'individu, si complet qu'on le suppose, ou qu'un groupement profane, si bien organisé qu'il soit pour "le ministère de la pensée." (Lacordaire)

Tout esprit est fait originairement pour la vérité. N'est-elle pas l'aliment des âmes en chaque condition de vie, dans un chantier de travailleurs comme dans une communauté d'ascètes ? Quant aux dispositions natives pour atteindre au vrai, elles peuvent également se rencontrer dans les milieux les plus frustes comme sur *les points les plus spirituels* du globe, ainsi que le disait sans doute M. Maurice Barrès. Ce n'est donc pas sous cet angle qu'il faut regarder les choses, pour découvrir l'harmonie intime entre la vérité et la condition de moine. Il faut envisager plutôt les obstacles que rencontre ici-bas l'esprit humain dans la poursuite, l'exposition et la défense du vrai.

Etant donnée la nature de tels obstacles, je voudrais montrer dans ces pages que l'Eglise catholique ne fut jamais mieux inspirée qu'en confiant de préférence aux Ordres monastiques la mission de *chercher*, de *prêcher* et de *défendre* la vérité.

I

LE MOINE CHERCHEUR DE LA VÉRITÉ

La recherche de la vérité ou l'acquisition de la science, soit dans l'ordre naturel, soit dans l'ordre révélé, est un tra-

vail complexe auquel concourent toutes nos facultés cognoscitives : nos sens, qui saisissent les phénomènes sensibles du monde extérieur, et notre intelligence, qui pénètre jusqu'à la nature intime des êtres.

Pour que ce travail s'accomplisse dans des conditions normales et qu'il soit efficace, les facultés doivent être maintenues dans leur subordination hiérarchique, laquelle produit un équilibre parfait. Cela veut dire, en particulier, que l'intelligence se servira des sens pour se mettre en communication avec le monde visible dont la nature, l'activité et les lois forment l'objet proprement intelligible ; mais elle devra rester intrinsèquement indépendante de ces facultés servantes, les dominer et les gouverner à sa guise ; c'est donc, en un mot, affirmer l'immatérialité nécessaire de l'intelligence pour acquérir la connaissance du vrai. La vieille philosophie péripatéticienne, rajeunie par la scolastique du moyen-âge, avait buriné le principe dans cette formule : *Intellectus intelligendo fit omnia*, "l'intelligence, en comprenant, devient toutes choses." Mais, pour cela, il faut que les choses soient dépouillées de leurs conditions matérielles ou principes individuels. Ce travail est opéré par la faculté elle-même appelée, dans ce cas, "intellect agent."

Ce que nous affirmons de l'indépendance de l'intelligence vis-à-vis des sens, nous devons l'affirmer également, pour une raison analogue, de sa liberté à l'égard de la volonté sensible et des mouvements passionnels qui la portent vers les biens d'ordre matériel. Le défaut de subordination, l'absence de contrôle et de domination provoquent la rupture de l'équilibre, enchaînent l'essor de la raison vers les sphères de la vérité. On dit alors dans le langage ordinaire : Voilà un esprit obscurci par les sens, écrasé sous le joug des passions.

Ceci étant posé, je puis déjà conclure à l'accord parfait de la raison avec la foi : en ce sens que l'idéal suprême de l'homme qui cherche la vérité et travaille à l'acquisition de la science, c'est "l'homme nouveau créé par Dieu dans la justice et la sainteté de la vérité." (S. Paul) Or, l'état psychologique de cet homme nouveau a été décrit par saint Augustin, et saint Thomas a fait sienne cette description : "L'homme primitif créé par Dieu et que nous devons reproduire est celui en qui règne la triple subordination du corps à l'âme, des facultés inférieures aux facultés supérieures, de la raison et de la volonté à Dieu, Vérité et Bien par essence."

On comprend maintenant pourquoi j'affirmais, au début de ce travail, que le moine se trouve, de par sa vocation, admirablement situé pour chercher la vérité et acquérir la science. On a maintenant l'explication de ce fait d'histoire incontesté que les monastères furent, à toutes les époques, comme de vastes usines pour les ouvriers de la pensée, ou des sanctuaires privilégiés pour les adorateurs du "Dieu des sciences." L'ascèse chrétienne et religieuse, la discipline monastique n'est pas un but ; c'est un moyen offert à des hommes d'élite pour réaliser plus pleinement l'idéal de "l'homme nouveau créé dans la justice et la sainteté de la vérité", pour reconquérir plus efficacement l'équilibre primitif, en provoquant l'effusion de la grâce surnaturelle et des dons connexes. Pourquoi, en effet, ces jeûnes et ces abstinences presque continuels, si ce n'est pour asservir le corps à l'âme ? Pourquoi cette solitude et cet éloignement du monde, si ce n'est pour modérer l'intensité de la vie des sens ? Pourquoi ces vœux de pauvreté et de chasteté, si ce n'est pour garantir à la raison et à la volonté libre l'empire sur le monde des passions ? Pourquoi ce vœu d'obéissance, si ce n'est pour empêcher les écarts de cette raison et de cette volonté elles-mêmes en dehors des limites tracées par Dieu ?

De plus, et dans une pensée éminemment théologique, les fondateurs des Ordres "chercheurs de vérité" ont voulu que la grâce, qui maintient ce parfait équilibre, descendit régulièrement et sans intermittence dans l'âme de leurs religieux, en prescrivant l'office choral, la prière solennelle et authentique de l'Eglise. Par la force d'impétration de cette prière commune, la lumière de la foi, se superposant à celle de la raison et progressant de jour en jour, offre une garantie de succès dans la poursuite de la vérité intégrale et universelle. Quel contraste, alors, au seul point de vue qui nous occupe, entre le moine soutenu par la prière et gardé par sa règle et l'individu laissé à lui-même ; entre un groupement monastique, illuminé et fortifié par la grâce, et un groupement profane livré le plus souvent aux seules forces de la raison !

II

LE MOINE PRÉDICATEUR DE LA VÉRITÉ

En faisant de la société l'état naturel et normal de l'homme, Dieu lui procurait, à part l'étude personnelle, un

nouveau moyen de parvenir au vrai, je veux dire l'enseignement ou la prédication. Ce moyen, de nécessité relative quand il s'agit des vérités d'ordre naturel, est de nécessité absolue quand il s'agit des vérités d'ordre révélé : *fides ex auditu*. Dieu le veut ainsi. "Il a plu à Dieu", nous dit saint Paul, "de sauver les croyants par la folie de la prédication."

Jésus-Christ a désigné d'une façon particulière ces maîtres et prédicateurs de la vérité révélée : il les a appelés des témoins. "Vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'à l'extrémité de la terre." (Actes des Apôtres) C'est pourquoi l'évangéliste saint Jean, voulant décrire le ministère de la prédication exercé par le Prêcurseur, nous dit : "Celui-ci est venu en témoignage, pour témoigner en faveur de la lumière et procurer à tous le moyen de croire."

Or, ce qui fait la valeur du témoignage, c'est l'autorité du témoin ; et cette autorité, à son tour, est constituée par deux éléments : la *science* et la *véracité*, c'est-à-dire qu'il faut que ce témoin, dont l'autorité va devenir un point d'appui pour la foi du disciple et de l'auditeur, possède d'abord le vrai et veuille le livrer ensuite dans sa pureté et son intégrité. Saint Thomas explique fort bien le processus suivi par le maître qui instruit son élève. Il lui propose d'abord les principes premiers, qui sont d'une évidence immédiate, lui fait accepter d'autorité les principes seconds, et, le prenant par la main, le fait descendre jusqu'aux dernières conclusions. Le disciple, plus tard, remontera des conclusions aux principes par un travail personnel, afin de saisir l'enchaînement qui les unit. C'est pareillement sur l'autorité personnelle de Jésus-Christ que s'appuie le croyant pour admettre le principe de la science révélée. Mais cette autorité lui parvient par le canal de la prédication et de l'enseignement. Il faut donc que le prédicateur et le docteur participent de quelque manière à la science et à la véracité de Jésus-Christ.

A quelques-uns, comme garantie de leur science, il a accordé, avec le don des miracles, le contact immédiat et prolongé avec son auguste personne. A d'autres, il accordera plus tard des années de formation doctrinale, dans les conditions plus haut décrites. A tous, il accorde, comme garantie de leur véracité, la sainteté de vie et l'éclat de la vertu, vertu et sainteté qui doivent se résumer dans le détachement. Le Sauveur a loué le détachement de saint Jean-Baptiste, le Pro-

phète qui nous fit passer de la Loi ancienne à la Loi nouvelle. Il a imposé la même loi du détachement à ses Apôtres, continuateurs de sa prédication à travers le temps et l'espace ; et saint Paul atteste que ce genre de conduite a fait le succès de sa parole : *Je n'ai sollicité de personne ni or, ni argent, ni vêtements, comme vous le savez, mais ces mains que vous voyez m'ont procuré le nécessaire à moi et à mes compagnons.*

Où trouver maintenant une copie plus exacte de ce type de prédicateur que chez le moine voué à l'apostolat ? Qui reproduit plus fidèlement la vie du divin Maître, de son Précurseur et de ses Apôtres, que ce religieux obligé par état au désintéressement sous toutes ses formes ? Je ne puis résister à la tentation de citer le beau commentaire de saint Bernard sur un texte de saint Paul, marquant la différence entre l'homme qui fait de la science acquise et communiquée un moyen de satisfaction égoïste, et celui qui l'emploie pour édifier dans la charité. "La science enfle", avait dit saint Paul, "tandis que la charité édifie."

Et l'Abbé de Clairvaux continue : "L'Apôtre ne loue pas celui qui sait beaucoup, s'il ignore en même temps la façon de savoir, c'est-à-dire, dans quel ordre, avec quel zèle et pour quelle fin il faut savoir. L'ordre exige qu'on attache une plus grande importance aux vérités les plus utiles au salut. Le zèle doit nous porter de préférence vers les études qui excitent davantage à l'amour divin. Et la fin qu'on se propose doit être sa propre édification et l'édification du prochain, et non pas la curiosité, la vaine gloire et autres choses semblables. Il s'en trouve, en effet, qui veulent savoir pour savoir, et c'est basse curiosité ; d'autres qui veulent savoir pour attirer l'attention, et c'est honteuse vanité ; d'autres, enfin, qui veulent savoir pour tirer profit de leur science, et c'est sordide avarice. Il en est d'autres heureusement, qui, mus par la prudence et la divine charité, ne cherchent dans le savoir qu'un moyen efficace de se sanctifier eux-mêmes et d'édifier autrui." Je me trompe étrangement, si la dernière partie de cette description ne convient pas de tous points aux moines prédicateurs dont saint Bernard lui-même est un des plus parfaits modèles, et qui évangélisèrent avec tant d'éclat les cinq continents. Je salue avec émotion ces hommes de science et de vertu qui ont donné à leur parole écrite ou parlée, quand ce n'était pas le témoignage du sang, l'appoint

d'une vie marquée par l'étude, la piété, la pénitence et le sacrifice de tous les intérêts temporels. Je salue en eux les vrais docteurs de la vérité !

III

LE MOINE DÉFENSEUR DE LA VÉRITÉ

La vérité est faite pour l'intelligence qui en a faim et soif. Il y a entre elles une affinité, une sympathie se manifestant par des phénomènes qui sont la preuve irrécusable de ce besoin de conformité entre l'esprit de l'homme et la nature des choses : *adequatio rei et intellectus*. Cette vérité, nous la demandons aux maîtres chargés de l'enseigner, aux livres, aux revues et même au modeste journal quotidien ; nous la demandons à la conversation ordinaire, aux échanges les plus familiers ; et rien ne nous indigne comme d'en être frustrés par celui qui, par exemple, nous induit en erreur ou nous fait l'injure d'un mensonge.

Et pourtant, cette vérité, si bien faite pour répondre à nos aspirations les plus hautes, destinée à nous rendre plus hommes, en supprimant de plus en plus les distances qui nous séparent de Dieu, cette vérité dont la possession est intimement liée au problème de notre bonheur, cette vérité, dis je, a de tout temps rencontré des adversaires, de véritables ennemis qui la rejettent pour leur compte personnel et la combattent chez les autres. Cette inexplicable attitude se traduit dans l'ordre de la vérité naturelle et dans le domaine de la vérité révélée. Le scepticisme est cette maladie de l'intelligence qui ne veut ni de la première ni de la seconde nourriture. La libre-pensée, incarnée dans le rationalisme et le protestantisme, caractérise l'esprit opposé au surnaturel.

L'histoire de la pensée humaine et de la pensée religieuse, en particulier, nous montre les ravages exercés dans le monde par cette double négation de la possibilité d'arriver au vrai avec certitude, et de la nécessité d'une règle extrinsèque de nos pensées, de nos jugements et de nos raisonnements en matière de religion et de morale. Toutes les hérésies qui voulurent restreindre ou adultérer les dogmes, tous les schismes qui voulurent secouer le joug d'une autorité religieuse et morale, ne furent rien d'autre, au fond, que les manifestations de l'esprit sceptique et indépendant de la vérité.

La vérité, de par l'ignorance et la malice des hommes et les pièges intéressés de Satan, a donc besoin de défenseurs, elle qui devrait s'imposer par la force même de son évidence et son harmonie intime avec l'un de nos plus pressants besoins. Qu'est-elle en droit d'exiger de la part de ses défenseurs, sinon le contraire du scepticisme et de la libre-pensée naturaliste ? Il lui faut, par conséquent, des défenseurs théoriquement *convaincus* de la doctrine qu'ils ont mission de protéger, et pratiquement *soumis* à la règle de foi.

Ces soumis et ces convaincus, nous les trouvons surtout dans les monastères. Il faut être, en effet, bien convaincu de la vérité dogmatique et morale, et du christianisme qui l'enseigne, pour embrasser non-seulement les préceptes, mais jusqu'aux conseils de l'évangile. Il faut être convaincu, pour vouer sa vie, ses puissances d'action et ses talents à la recherche de cette vérité, pour s'en faire l'apôtre et, au besoin, le martyr. Et ce que je dis de la conviction qui fait du moine l'antithèse vivante du sceptique contemporain, je l'affirme également de sa soumission à l'enseignement révélé, en opposition à l'orgueil du protestantisme et de la libre-pensée naturaliste. Les ordres monastiques nous ont donné constamment ce spectacle admirable de savants qui s'adonnaient à toutes les sciences, usant dans le champ des connaissances naturelles de toutes les libertés conciliables avec la vérité, mais témoignant aussi d'une simplicité d'enfants vis-à-vis du magistère infallible de l'Eglise dans les matières de foi.

Je songe en ce moment à celui qui sut si bien réunir dans sa personne la liberté du savant et l'obéissance du chrétien, l'incomparable Docteur angélique, saint Thomas d'Aquin. Ce génie a prouvé à toutes les générations de penseurs qu'entre la raison et la foi, il ne peut y avoir d'opposition, et que toutes les pièces de l'immense synthèse de la vérité s'ajustent parfaitement. Aussi, la doctrine catholique a-t-elle trouvé en saint Thomas son plus intrépide défenseur. Bon nombre de ses opuscules et toute la *Somme contre les Gentils* furent composés dans un but d'apologétique ou de défense religieuse. Mais il se trouve qu'en prenant position contre les erreurs de son temps, il fournissait des armes aux lutteurs de l'avenir, et qu'aujourd'hui encore, ce moine savant, avec cette impartialité et cette largeur de vues qui le distinguent, se lève de sa tombe pour humilier le scepticisme et la libre pensée.

Je songe encore à ses frères en religion, à ses fidèles disciples et à tous ceux qui puisèrent dans son arsenal pour défendre la sainte cause. On a souvent reproché à l'Ordre de la Vérité le rôle qu'il a joué dans l'œuvre de l'Inquisition. Je n'ai pas à réentreprendre une réfutation qui a été victorieuse au point de vue de l'histoire comme sous le rapport doctrinal. Je me contenterai de dire que si le dogme et la morale ont eu besoin, à certaines époques, de défenseurs officiels contre des assassins d'âmes, des perversisseurs d'intelligences et des corrupteurs de mœurs, il appartient à l'Ordre de la Vérité de les fournir à l'Eglise. Et quand on réfléchit avec calme sur la façon dont ils remplirent leur mandat et sur les services rendus à la religion par ces "Inquisiteurs exécrés", on ne peut s'empêcher de leur rendre cet hommage qu'ils ont noblement protégé le droit et la justice sous toutes les formes, et même au prix de leur sang.

fr. THOMAS, T. O. S. D.



LES ETUDES CLASSIQUES

ET LA CONQUETE DU SOL

HENRI GASTON DE MONTIGNY



GASTON de Montigny, qui mourait il y a un an ce mois-ci n'est guère connu du grand public. Sa vie n'a pas été mêlée aux événements généraux de notre pays. Il ne laisse pas une œuvre littéraire considérable ni même bien importante. Journaliste à Montréal, légionnaire au Maroc, grand voyageur, poète, érudit, bohème, préoccupé de problèmes d'économie politique et de

questions sociales, passionné de la terre canadienne, amoureux de nos grandes forêts du nord, Gaston de Montigny demeure, pour ceux qui l'ont connu, un type humain original et un type très représentatif de Canadien-Français. Il possédait plus que personne les caractéristiques de la race. Sa vie signifie quelque chose. La race l'avait produit pour un rôle particulier. Il importe peu qu'il n'ait rempli ce rôle qu'imparfaitement ou même qu'il n'en ait eu qu'une conscience obscure. Il avait les qualités de ce rôle; il en avait le goût; il en a laissé entrevoir, en quelques pages de ses œuvres, toute l'importance. Cela m'a paru significatif et suggestif. Je veux que d'autres en voient la signification, en reçoivent la suggestion. Cet article indique une tâche à faire, une profession à suivre. Il aurait pour but d'éveiller des vocations. M. G. Courchesne invitait, il y a quelques mois, dans cette revue même, les finissants de nos collèges "au retour à la terre." J'ose les inviter "à la conquête de la terre." C'est une carrière où il n'y a pas encore encombrement: ceux qui ont l'âme fière peuvent y descendre: ils n'y seront pas coudoyés.

* * *

Nous avons, dans le Québec, un admirable organisme social, et c'est notre système paroissial. Mais notre colonisation n'est pas organisée. La paroisse canadienne-française est une ruche presque parfaite, mais elle ne sait pas essaimer. Le surplus de la population — et il y a toujours à chaque génération un surplus — se disperse au hasard. Quelques individus isolés, — ceux que la grande ville n'a pas engloutis, — s'aventurent dans les domaines de colonisation, mais sans direction et sans appui.

A ce mal, tout le monde reconnaît qu'il y a le remède du groupement. "Au Canada, dit G. de Montigny dans son livre intitulé "Etoffe du Pays", le colon devra adopter un système de coopérative, — coopérative de consommation comme de crédit et de production. Cette triple association sera, tout spécialement pour nos canadiens, le principe d'une union morale plus forte que toutes les fusions d'intérêts matériels, union qui, en soustrayant le défricheur aux ennuis de la solitude sera peut-être le plus puissant argument pour inciter nos gens à s'emparer du sol." (1) S'il est vrai, en effet, que nous sommes un peuple communautaire, c'est-à-dire dont la caractéristique est de ne pas agir individuellement, mais en communautés organisées, il est évident que nous ne nous passerons pas de l'action communautaire, là où justement cette action est presque de nécessité absolue.

Mais ce remède n'est pas, en fait, de facile administration. Ce groupement ne se fait pas de lui-même. Les profits matériels en sont trop aléatoires ou trop lointains. Et l'homme du peuple, ouvrier ou cultivateur, qui souvent, au moins dans sa jeunesse, se laisserait embaucher de grand cœur, ne fera pas de lui-même les premières démarches et n'essayera jamais d'entraîner les autres. D'où viendra donc l'initiative de ce groupement ? Gaston de Montigny dit : "Que cinquante ouvriers forment une association !" Mais on ne voit pas cinquante ouvriers ou cultivateurs se constituer d'eux-mêmes en société pour fonder un centre de colonisation. Demander cette initiative à des ouvriers ou à des cultivateurs, c'est demander qu'ils changent de nature et ne

(1) "Etoffe du Pays", P. 235

soient plus des ouvriers ni des cultivateurs. Et d'autre part, il ne faut pas attendre cette initiative du gouvernement ou de l'état. D'ordinaire, en ces matières, l'initiateur, c'est l'homme qui a la vocation. Et cette vocation existe. Et quand même il ne s'agirait que de fonder un centre de cinquante cabanes, cette vocation est la même que celle des grands explorateurs, des découvreurs et des fondateurs d'empire. C'est parce que Jacques Cartier avait la vocation que le Canada a été découvert. C'est parce que Maisonneuve avait la vocation qu'autour du fort de Ville Marie s'est développé un centre de colonisation qui a tenu, on l'avouera, de grandes promesses. Un roi ou un gouvernement peut encourager de telles vocations. Il ne saurait s'en passer. Et, quand même un jour, le gouvernement du Québec ou quelque immense association patriotique se mettrait en frais d'organiser méthodiquement la colonisation et de systématiser une sorte d'essaimage paroissial régulier et continu, la vocation dont je parle serait encore et plus que jamais nécessaire.

Or, cette vocation d'initiateur ne germe pas dans le peuple : elle va à ceux qui, dans une nation, sont les chefs naturels, à l'aristocratie du nom ou de l'intelligence. Et la raison en est simple. Aussi, M. H. Bourassa dit-il très justement : "Colbert eut la bonne idée de faire des seigneurs les initiateurs du défrichement."

Je n'ai pas besoin de redire que chez nous le seigneur, c'est l'homme qui a fait ses classes. On a fait remarquer déjà dans cette revue que nos collègues classiques nous avaient déjà préparé d'admirables chefs sociaux, capables de désintéressement, sensibles à l'élément de l'idée, en qui la personnalité de la race s'accuse consciente et forte. (1) C'est dans nos collègues que se sont déjà recrutés, que devront se recruter davantage encore à l'avenir, les officiers qui conduiront nos colons à la conquête du sol.

Ce qu'il faut à ces chefs, ce n'est pas la science technique et spéciale : c'est avant tout l'ensemble de qualités qui inspirent la confiance et cet idéal patriotique qui rend possible le désintéressement. Ils auront l'âme sociale. Ce ne sont pas des spécialistes, mais ils savent un peu de tout, car ils doivent résumer à la fois le médecin et le député, le juge et

(1) Le Rosaire, Févr. 1914, p. 44

l'agronome. C'est à eux de gérer la coopérative, de protéger la communauté. Parfois ils seront en même temps prêtres. Notre histoire devra dire ce qu'a été, dans le passé, le rôle de nos prêtres colonisateurs. Et ces prêtres ont été nombreux. Mais les laïques instruits qui ont rempli ce rôle sont plus rares. Y a-t-il eu, parmi eux, plus d'appelés que d'élus ? Je le crois. J'ai connu plusieurs jeunes gens, sortis de nos collèges, qui avouaient un attrait puissant pour la colonisation et qui n'y ont pas répondu. Ils étaient parmi les mieux doués de leur génération. Cependant, au lieu de rendre service, ils ont été un poids et une gêne pour la société. La Providence ne les avait pas faits, semble-t-il, pour la vie installée des bourgeoisies citadines.

Et c'est là, en effet, quelquefois, un signe de vocation. De même qu'elle inspire d'abord au moins le dégoût du monde, la Providence souffle au cœur de cet élu de l'œuvre colonisatrice le dégoût des villes. C'est en vain qu'il essaie de s'acclimater. Il a la nostalgie. Son indépendance s'irrite de ces servitudes, de ces chaînettes dorées, que les vrais citadins, eux, baisent avec amour. La routine lui pèse. L'air lui manque. Il veut vivre plus au large. Il veut être plus libre. C'est la race qui chante en lui son désir de renouvellement. Elle lui dit : " Il y a une place dans la forêt, au bord des lacs, qui attend les cabanes des défricheurs. Il y a un paysage de collines où il manque un clocher d'argent. Je désire connaître encore une fois la joie vivante du recommencement, du tout petit village, qui naît et qui grandit. Tous les villages sont beaux. Mais le plus beau, le plus aimé, c'est celui qui n'est pas encore."

* * *

Gaston de Montigny avait entendu cette voix. Il disait quelque temps avant de mourir : " Je n'ai presque rien réalisé de mes ambitions. On se console : il le faut bien. La chose dont je ne puis me consoler, c'est de n'avoir pas fait à mon pays le cadeau de cent acres de terre défrichée." Cette ambition était modeste. Il était appelé à être plus qu'un simple colon. Il était fait pour le rôle d'initiateur et de chef. Ce bohème, qui n'a peut-être jamais possédé cinquante arpents de terre, était né grand propriétaire terrien et seigneur féodal. Il en avait l'apparence : une tête admirable,

de militaire plutôt que d'artiste, et, dans toute la manière d'être, de se tenir, de porter son feutre, quelque chose de cavalier et d'aristocratique, qui faisait penser au Charles Ier du portrait de Van Dyck. Du reste, pas le moins du monde gens de lettre ! Quoiqu'il eût beaucoup de facilité et malgré ses succès de chroniqueur, le journalisme ne l'enchantait pas. Même pour les écrivains et la littérature, il avait des paroles irrévérencieuses. Son idéal était ailleurs. Il aurait pu s'approprier les vers du " Pas d'armes du Roi Jean " :

Un vrai Sire
 Châtelain
 Laisse écrire
 Le vilain.
 Quand il signe,
 Sa main digne
 Egratigne
 Le vélin.

Tous ses goûts allaient à la terre et aux choses canadiennes. Rien ne l'indignait plus que ce cosmopolitisme, qui fait de tant de nos hommes instruits des Européens de mentalité et de goût. " L'ennemi national, s'écrit-il, (1) c'est le cosmopolitisme. Nous ne réagirons contre cet envahissement qu'en développant au sein de la nation le légitime orgueil de nous reconnaître aussi bien doués que les autres nations. Nous ne deviendrons quelque chose qu'en redevenant nous-mêmes. " Quoiqu'ayant beaucoup fréquenté les Français, Gaston de Montigny n'avait pas essayé d'acquérir la prononciation plus douce de nos cousins d'outre-mer. Il conservait et volontiers exagérait cet accent " héréditaire et fraternel, " qui a de la virilité et une bonne rudesse, et qui est d'un charme particulier sur les lèvres de nos canadiens instruits, lorsque, d'ailleurs, la langue est correcte et facile.

Bien avant la guerre, dont il n'a connu que les premiers mois, il prêchait le " made in Canada ", et voulait que sa littérature même ne fût pas autre chose que de l' " Etoffe du Pays. " Il se mêlait avec amour aux petites gens, et surtout aux paysans, dont il connaissait à merveille les belles qualités et les défauts mignons.

(1) " Etoffe du Pays, " p. 270.

Je prenais part il y a quelques années au pique-nique d'une école de garçons. Gaston de Montigny en était à titre d'invité extraordinaire. Il fut l'âme de la fête, l'organisateur des jeux, le président et l'arbitre des concours ; on avait apporté les matériaux pour construire des cerfs volants : il en fut l'architecte et l'artisan et enseigna d'une façon experte l'art de cette particulière aviation. Le soir, quand les jeux cessèrent, le religieux-directeur demanda à son hôte de parler à cette jeunesse. Gaston de Montigny était debout sur une roche. A ses petits auditeurs groupés autour de lui, il parla de patriotisme et de colonisation. Avec des gestes brusques, il indiquait du bâton qu'il tenait à la main tantôt l'horizon infini du côté du nord et tantôt le Mont Royal et la grande ville, au delà de laquelle le soleil commençait à descendre. Sa voix haute et nerveuse semblait donner des ordres. Il parlait du curé Labelle, de son œuvre, disait la nécessité de recruter des colons parmi les ouvriers des villes, faisait un tableau de l'esclavage de l'ouvrier, évoquait avec émotion la vie indépendante et royale, quoique rude et pénible, de nos colons et de nos défricheurs.

* * *

Ce bohème était né grand propriétaire terrien et seigneur féodal . . .

Son existence m'a paru indiquer les intentions et la volonté de la race. Car la race ne produit pas au hasard : d'autres naîtront, après lui, avec sa vocation et ses qualités et la tâche nécessaire s'accomplira. Gaston de Montigny a été un essai, une esquisse, mais qui présage des œuvres.

Si l'on m'accuse de prêter ici à Gaston de Montigny une importance exagérée, je ne veux pas m'en défendre. Aussi bien y a-t-il autour de cette vie quelque chose qui la dépasse et ne lui appartient pas. Gaston de Montigny colonisateur fait, en certains milieux, figure presque légendaire. Il y a quinze ans, il était déjà très souvent le sujet de nos conversations de collégiens débutants. On mettait à son crédit des aventures extraordinaires. Il était l'auteur de mystifications terribles. Sa taille même prenait des proportions surhumaines. Pour nos imaginations de petits garçons, la silhouette de ce journaliste-colon se détachait, plus grande que nature,

surmontée du grand feutre, sur le fond sombre d'une forêt de sapins. Plus tard même, j'ai entendu des hommes mûrs et sérieux, quelles que réserves par ailleurs qu'ils faisaient, perdre littéralement le sens de la réalité et abandonner le langage prosaïque quand ils parlaient de Gaston de Montigny. C'est que cet homme a incarné un type profondément national. Il a été tel que nous ne pouvons parler de lui sans y mêler quelque chose de nos espoirs patriotiques et de nos rêves de grandeur nationale. C'est ainsi que naît la légende. Cette existence, si manquée qu'elle ait été à certains points de vue, reste très significative dans son orientation et ses aspirations. Si de pareils types n'existaient pas, il faudrait les inventer. Ils enrichissent une nation. C'est autour d'eux que l'idéal commun se cristallise. Embellis et grandis par la littérature, ils contribuent à rendre plus consciente d'elle-même la personnalité d'un peuple.

EDOUARD CARTIER



UNE CONVERTIE

MISS AGNÈS MacLAREN

V

PLÉNITUDE DE VIE



ELLE MacLaren avait quitté la ville de Nice pour habiter au Cap d'Antibes, la villa connue sous le nom de Sainte-Anne. La solitude y était plus grande et plus en harmonie avec ses pensées, et la préparation de certain projet qui devait lui causer beaucoup d'ennuis et de sollicitude. Elle avait donc besoin, et elle le sentait profondément, de puiser aux sources fécondes qui donnent à l'âme les énergies capables des plus grands efforts. Elle en avait trouvées dans la prière, dans les exemples des saints, dans la participation aux mérites de l'Ordre de Saint-Dominique, mais elle en demandait surtout à la Sainte Eucharistie. L'Eucharistie, c'est Jésus-Christ, c'est Dieu qui se donne à l'âme humaine pour en être la vie et la fécondité.

Melle MacLaren en avait eu l'intelligence dès son admission dans notre société catholique. Aussi pour vivre plus près du Maître et pour s'abreuver plus aisément à cette source, avait-elle obtenu de garder le saint Sacrement dans sa demeure. Une des pièces principales avait été transformée en chapelle. Quel bonheur de pouvoir jouir de la présence de son Dieu sous son toit ! Parce qu'il est son hôte, elle ne laissera à personne le soin de l'entretenir et de veiller sur son tabernacle. Elle le visitera souvent au cours de la journée : chaque fois qu'elle passera devant sa porte, elle entrera un instant pour s'agenouiller et le saluer. En outre, elle fera sa visite quotidienne, régulière : " elle y restera longtemps, sans lire, ni paraître prier, dans l'attitude de Marie Madeleine, qui se contentait d'un regard simple et

doux." Elle même veillera sur la lampe du sanctuaire et préparera, pour la sainte messe, les ornements et les linges qu'elle aura cousus et brodés de sa main.

Pour satisfaire à l'obligation d'offrir le saint Sacrifice de temps à autres là où est conservé le saint Sacrement, elle aura recours aux plus pieuses industries. Ainsi elle ne pouvait compter sur les prêtres d'Antibes, trop absorbés par le ministère paroissial, mais elle avait rencontré ailleurs des prêtres peu fortunés qui avaient besoin, pour réparer leur santé ébranlée par les travaux apostoliques, d'une saison sur les bords de la Méditerranée. Elle les invitait et elle s'engageait à régler leur pension à l'hôtel, à la seule condition de célébrer dans la chapelle de Sainte-Anne. Melle MacLaren avait donc la consolation de pouvoir assister à la sainte messe et communier tous les jours.

La chapelle, pourvue de son chapelain, s'ouvrait également pour les fidèles du voisinage, ou pour le personnel de l'hôtel qui ne pouvait se rendre aux offices paroissiaux. Le dimanche, il y avait une instruction, courte, simple, pratique, sorte de catéchisme qui tenait lieu de sermon. Et tout cela se faisait avec un art si naturel, un tact si discret, que l'on ne soupçonnait même pas l'intention qui l'avait voulu, ni l'effort qui l'avait organisé.

" C'était à la fois agréable et salutaire à ces excellents prêtres que de célébrer la messe dans un tel séjour. La piété de cette dame, son air si recueilli, le soin avec lequel elle préparait si bien ce qui touchait à la célébration du service divin, étaient une leçon profonde qu'ils méditaient à loisir durant le jour tout en se promenant sur le rivage et en respirant la vivifiante atmosphère de la Méditerranée." Ces prêtres en gardaient un impérissable souvenir et une impression qui leur valait presque une retraite spirituelle.

Le soin des pauvres, des malades, des affligés de toute sorte, occupait le reste de son temps. Elle les cherchait, les devinait. " Que pourrais-je faire pour lui ? " Telle était la première réponse à toute demande de secours ou à la simple mention de quelque infortune nouvelle. Aussi ses ressources forcément restreintes n'y suffisaient pas toujours, et elle se voyait alors dans la triste nécessité de refuser. Mais quand il s'agissait de payer de sa personne, elle ne reculait devant aucune peine ni aucune fatigue physique et corporelle.

Melle MacLaren allait, comme nous le disions tout à l'heure, demander à l'Eucharistie, les lumières et les forces dont avait besoin son âme d'apparence si calme et pourtant toujours en mouvement. Elle avait conçu un nouveau projet. Ce devait être le suprême effort de ses dernières années. Mais son exécution serait pour elle l'occasion de rudes épreuves. Sa grandeur d'âme devait y briller d'un bel éclat. Elle avoit eu bien des initiatives au cours de sa longue vie, mais nulle ne fut plus hardie, ni poursuivie avec plus d'entrain, nous allions dire plus d'impétuosité. L'idée, méditée et caressée depuis longtemps, dans le secret de son âme apostolique, lui était chère. Pourquoi, se disait-elle, la femme, ou des femmes en grand nombre n'embrasseraient-elles pas la carrière médicale ? Aucune loi, aucun canon, aucune convenance ne s'y opposent, les difficultés de l'étude ne sont pas plus insurmontables pour la femme que pour l'homme. Elle-même n'avait-elle pas triomphé de tous les obstacles, vaincu tous les préjugés ? Et quelle somme de bien n'avait elle pas accompli depuis qu'elle était en possession de ses titres et de ses diplômes ? A son exemple ces femmes diplômées renonceraient aux avantages d'une vie mondaine pour se donner entièrement au service des hôpitaux qu'elles fonderaient et dirigeraient dans la suite.

Témoin des souffrances physiques et morales de son sexe dans les villes aussi bien que dans les campagnes, il lui semblait que des femmes-médecin auraient plus facilement accès dans le cœur des patientes. Le besoin était encore plus pressant dans les colonies maintenant que la source des vocations religieuses menaçait de tarir en France. Qu'allaient devenir ces œuvres d'hospitalité si nombreuses et si prospères dans le monde entier ? Dans les colonies anglaises la situation n'était pas moins défavorable, sinon encore plus grave, dans l'Indoustan par exemple, où la femme indienne n'appellera jamais un homme de l'art à son chevet. Toutes ces raisons faisaient assaut dans l'esprit de Melle MacLaren et la stimulaient dans la poursuite de son dessein. Car n'était il pas d'une exécution facile, n'allait il pas être accueilli avec empressement, ce projet ? Le but en était si noble et les résultats entrevus si merveilleux !

Hélas ! nous allons voir combien elle se faisait illusion. Dans l'automne de 1909 elle partait pour les Indes anglaises, elle allait y faire une fondation. Ni son âge avancé, elle

avait déjà soixante-dix ans, ni les fatigues, faciles à prévoir, d'un tel voyage ne l'effrayèrent. Elle se rendit dans la petite ville de Rawal Pindi, située dans le Nord Est de l'Indoustan, poste qui convenait parfaitement pour un premier essai. L'incurie, le défaut d'hygiène domestique causaient parmi les indigènes des maladies fort longues qui exerçaient la patience des médecins et des infirmières. En outre les protestants y étaient fort actifs, ils disposaient de sommes considérables et leurs hôpitaux étaient fort bien tenus, mais malheureusement ils y exerçaient une influence souvent hostile au catholicisme. Ces conditions se retrouvaient un peu partout dans les possessions britanniques de l'Asie. D'un autre côté les évêques se montraient enchantés de cette démarche. Aussi l'avaient-ils fortement encouragée. "Envoyez-nous des *Catholic Lady Doctresses*," lui écrivaient ils en la pressant de hâter l'exécution de son projet. Elle ne tarda pas à se mettre à l'œuvre. Elle eût bientôt fait de grouper quelques personnes à la tête desquelles elle plaça Miss Bielley, doctresse de Berne et graduée de Dublin. L'Hôpital de Rawal Pindi était fondé. On admira la charité de Miss MacLaren, son abnégation, son esprit d'ordre et de suite, sa bonne grâce avec les malades et cet art qui sait traiter avec un tact et une prudence rares toutes les personnes qu'elle rencontrait.

C'était très bien, très beau et plein de promesses. Le succès paraissait certain. Il fallait cependant assurer l'avenir en recrutant des vocations. Aussi la voyons-nous reprendre le chemin de l'Occident dès le printemps de 1910. En route elle s'arrêta en Terre Sainte pour prier au Saint-Sépulcre. Elle fut à même de constater encore une fois la profondeur des misères morales auxquelles sont assujetties les femmes d'Orient. Ce fut un nouveau stimulant pour son zèle et son activité. Les cadres à remplir d'infirmières zélées et dévouées demandaient un personnel nombreux. Elle se remit à parler, à écrire, à voyager, à solliciter, cherchant à répandre partout son idée. Elle s'adressa à plusieurs maisons d'éducation, mais les réponses ne furent pas encourageantes. Que l'on en juge par celle-ci : "Les parents s'opposent à ce genre de vocation. Ils veulent que leurs filles soient religieuses ou simplement femmes du monde."

Le soin des malades par des religieuses hospitalières, sous toutes les formes, de toute couleurs et de tout habit existe déjà dans l'Eglise. Depuis des siècles des instituts

voués à ces œuvres se sont abondamment recrutés. Même les formes nouvelles de vie religieuse, plus élastiques et plus souples en vue des besoins nouveaux, ont vu accourir des novices en grand nombre, mais l'apostolat de Melle MacLaren ne présentait pas les mêmes garanties de stabilité et de protection. Pouvait-on espérer que des jeunes filles consentiraient à faire des études médicales, à subir des examens et après le doctorat, dire adieu à leur liberté et au bien être du siècle pour se vouer au service des hôpitaux, sans aucune compensation spirituelle comme dans la vie religieuse ? Quel contrat protégerait les doctresses volontaires et leurs entreprises contre la lassitude, l'ennui, les séduisantes réminiscences du siècle ? Et puis il faut l'entente, l'accord, le désintéressement, toutes choses impossibles sans un cadre rigide et des liens que la volonté personnelle trop souvent capricieuse ne puisse briser. Et pendant que Miss Agnès cherchait des vocations, l'œuvre de Rawal Pindi se désagrégeait et croulait. La directrice elle même, après un certain temps de pratique, dénonçait la convention et reprenait sa liberté. C'était désolant pour la fondatrice : pourtant il lui fallait bien se rendre devant la réalité des faits et reconnaître qu'elle s'était illusionnée en croyant le monde peuplé d'âmes à l'abnégation héroïque comme la sienne.

Ce fut alors qu'elle se tourna vers les instituts religieux existants. Là du moins il y aurait une direction s'imposant à toutes, avec un esprit de suite et de sacrifice. Elle fit une espèce de *Referendum* ou d'enquête en s'adressant aux Supérieurs Générales des Congrégations modernes. Les unes donnèrent une réponse catégorique négative, voyant dans le projet une chimère ; d'autres louèrent le but, mais alléguèrent qu'elles manquaient de sujets propres à le réaliser ; d'autres paraissant favorables, disaient qu'elles étaient préparées pour ce genre de ministère, mais qu'elles aimaient à savoir ce qu'en pensait le Saint-Siège.

Elle se rendit une fois de plus à Rome, afin de ne négliger aucune chance. "Ce devait être un singulier spectacle que celui de cette petite étrangère (1), si timide, multiplier les rapports écrits, monter les escaliers cardinales, attendre son tour dans les antichambres, faire appel à toutes les influences, en particulier à celles des supérieurs généraux de

(1) Elle était de petite taille

l'Ordre de Saint-Dominique, se porter même jusqu'au Pape. Elle voyait le Souverain Pontife approuver les religieuses qui se présentaient pour subir les examens d'infirmières. Le Saint-Siège pourrait bien faire un pas de plus en avant. Ses lettres et ses instances, dépourvues de la solennité ordinaires, étaient brèves, claires, sincères, animées d'un grand souffle de foi et de zèle qui lui attiraient l'estime. Tout en intéressant les hommes à ses pensées, elle intéressait aussi les saints du ciel. Elle priait surtout aux tombeaux de sainte Agnès et de sainte Cécile, ses patronnes préférées.

De 1908 à 1912, elle ne fit pas moins de cinq voyages à Rome, toujours pour renouveler ses instances et solliciter cette parole d'approbation qui donnerait enfin à son œuvre cette consécration finale sans laquelle la vie ne peut être assuré. Mais les démarches successives, les pétitions renouvelées, si bienveillant que l'accueil fut dans les formes, ne répondirent pas à son attente. Ou bien les réponses ne venaient pas, ou bien elles étaient dilatoires.

Ces longueurs furent bien sensibles à Melle MacLaren, et cependant jamais elle ne se départit de son calme ni de sa sérénité. Nous ne savons ce qu'il faut le plus admirer en elle, ou de ce zèle ardent pour la gloire de Dieu qui se consume sans relâche, ou de cette résignation si complète et si humble devant l'insuccès de son travail. Car jamais elle ne donna le moindre signe de mécontentement, ni ne manifesta la moindre signe d'impatience, même dans ses épanchements avec ses amies les plus intimes.

Enfin après le cinquième voyage à Rome, elle en repartit laissant son idée comme ensevelie dans la terre, mais avec l'espérance qu'elle germerait un jour, semblable au petit grain de froment de l'Evangile, au temps et de la manière que Dieu, dans son infinie sagesse, jugerait plus utile à sa gloire. "En attendant elle avait acquis un triple mérite : celui des intentions de zèle qui l'animait, celui de la simplicité filiale et de la loyauté parfaite mises à reposer ses vues, enfin celui de la docilité avec laquelle elle acceptait d'avance toute décision, en esprit de foi, d'humilité et de sacrifice." Animée de ces dispositions elle retourna en France, dans sa villa d'Antibes, où elle se prépara à mourir, dans le recueillement, la prière et la présence de Notre Seigneur Jésus-Christ. Elle était rappelée de ce monde le 7 avril 1913.

L'auteur de sa vie ajoute cette réflexion empreinte d'une mélancolie si touchante et si profonde : " Sur son lit de mort, on eût dit une vierge romaine des premiers siècles de l'Eglise, Pudentielle, Eustochia, Praxède." Elle eut comme elles cet esprit chrétien qui sait accepter le sacrifice des choses et des pensées les plus chères ; qui sait aussi se soumettre sans murmure aux jugements de Dieu, dussent-ils passer par les hommes qui refusaient de la comprendre et de la suivre.

fr. TH. COUËT, O. P.

Québec, 8 novembre 1915



VARIETES

LE GENERAL CADORNA

On connaît les sentiments religieux du Généralissime français, et d'une partie au moins de son état major. Il serait intéressant de savoir si le général en chef Italien, Luigi Cadorna, est ou non catholique et pratiquant. Les armées du nouvel allié auront sans nul doute une grande part à prendre dans la lutte des nations. De quel esprit est animé ce nouvel élément de succès, et quelle idée l'inspire ? Un aumônier militaire a fait part au rédacteur de l' "Avvenire d'Italia" de ce qu'il a vu, de ce qu'il voit chaque jour dans son service ; et ce service lui permet d'approcher de très près le Général et ses officiers supérieurs. Tous donnent le consolant et noble exemple d'une religion sincèrement et strictement pratiquée. Il importe de signaler un tel fait à l'attention des âmes urgentes, lorsque l'heure est aussi sombre.

"Luigi Cadorna s'est toujours montré profondément religieux, et très sincère dans l'impression d'une foi nullement déguisée. Une de ses filles est religieuse, et lui-même, dès l'enfance, a su allier en son cœur un vif amour pour la Religion et la Patrie. Elevé maintenant au commandement suprême des armées, il a compris, sous le coup des plus lourds soucis, des préoccupations constantes, des responsabilités énormes, qu'il était de son devoir, non plus seulement de garder ses convictions religieuses, mais de les manifester avec éclat. Les esprits les plus étrangers à la religion n'ont pu s'empêcher de le remarquer. Les dimanches et jours de fête, le Général ne manque jamais d'entendre la messe dans la chapelle annexée au siège même du commandement suprême. Mais chaque minute est précieuse et le labeur quotidien surchargé. Aussi, pour ne déranger en rien l'horaire habituel il faut prendre sur les heures de sommeil, déjà écourtées, le temps donné aux devoirs religieux. Le travail doit commencer aux premières lueurs du jour ; c'est donc avant l'aube que se célèbre la messe pour le chef de l'armée ; quand

règnent encore les ténèbres de la nuit, heure si favorable au recueillement des Saints Mystères.

Luigi Cadorna fait preuve ainsi d'une haute valeur morale, en même temps que de sentiments religieux profonds. Mais de mettre ainsi l'expression de sa foi au-dessus des plus dures exigences du service militaire, cela montre la vaillance exceptionnelle de l'homme en qui l'Italie place, à l'heure actuelle, la plus entière confiance."

LA PAIX DESIRÉE PAR LE VATICAN

Les rumeurs tendancieuses de la presse nous laissent entendre que des démarches se font vers la solution de ce terrible problème de la paix. La Quadruple Entente exprime, dit-on, très nettement son intention d'écraser à tout jamais le militarisme prussien. De l'autre côté, les Empires du Centre prétendent exiger avant tout la "liberté des mers". Des propositions de paix seraient faites, soit aux puissances neutres telles que la Hollande ou les Etats-Unis, soit surtout au Vatican, d'après le plus grand nombre des journaux. Peut-être même, ce dernier courant d'opinion se rapprocherait-il davantage de la vérité; non encore présentement, mais pour un avenir plus ou moins éloigné.

A tout prendre, la paix semble encore lointaine, même à tenir compte des énormes dépenses subies chaque jour par les belligérants, et pour des résultats fort décevants jusqu'ici.

Un journal de Fribourg a mis en lumière, en termes frappants, l'attitude digne d'admiration de Benoît XV. La passion et le parti-pris ont parfois critiqué vivement cette attitude. Il est néanmoins impossible de ne pas reconnaître avec quelle activité le Saint Siège s'est occupé jusqu'ici de panser les plaies, de secourir les misères, mais, plus que tout, d'amener, si possible et le plus tôt possible, la cessation de l'horrible fléau.

Quelle tâche ardue! Surtout, quand il faut sans cesse remettre les choses au point, dissiper de dangereuses équivoques, perfidement lancées par des journaux impies, ou simplement partisans. Par ailleurs, combien détestent d'entendre tomber les paroles de paix des hauteurs de ce Vatican abhorré ou redouté; hauteurs sereines, pourtant, d'où la grande voix impartiale, domine si facilement le fracas des armes. Quelle abomination pour l'hérétique obstiné, le Maçon pratique, de

constater ce fait odieux et évident : l'ascendant sans cesse grandissant de la plus haute autorité morale, et la plus désintéressée aussi, des temps actuels. Tant et si bien, qu'au futur congrès de la paix, cela semble de plus en plus probable, l'arbitrage pontifical finira par s'imposer. Là seul résiderait un prestige assez fort, des principes assez élevés pour apaiser l'orgueil irrité des combattants, épuisés par cette lutte inouïe.

Mais, la paix, déjà préconisée par le Pape, diffère du tout au tout avec la simple cessation des hostilités, imposée un jour ou l'autre par le plus fort. Une paix, qui n'aurait pas pour base solide le règne bien établi de la justice, ne serait pas la paix, à ses yeux. La conscience même de l'homme, don précieux du Créateur, réclame avant tout la règle suprême de la morale chrétienne. Lorsque cette règle sera universellement entendue et comprise, alors, et d'elle-même, la justice s'incarnera dans les faits.

L'appel du Pape aux belligérants est un programme de pacification basé sur les droits et les justes aspirations des peuples. C'est l'antithèse absolue des droits du plus fort. Lorsque plus tard les esprits, affolés aujourd'hui, se seront apaisés, lorsque se fera l'histoire impartiale de l'épouvantable conflit, on ne saurait manquer de rendre justice à l'admirable sollicitude de Benoît XV, qui sut unir dans un même amour la paix et la justice. L'une ne pourra régner sans l'autre, depuis qu'elles se sont rencontrées au pied de la croix de Celui qu'il remplace sur terre.

fr. J. D. BROUSSEAU, O. P.



DANS L'ÉGLISE ET DANS L'ORDRE

I

LES ACTES DU SAINT SIÈGE

INDULGENCES GÉNÉRALES ET INDULGENCES PARTICULIÈRES

Faut-il soumettre au *visa* du Saint-Office, toutes les concessions d'indulgences qui n'émanent pas de cette Congrégation ?

Le Souverain Pontife vient de répondre à cette question.

A la vérité, sur ce point, la discipline a varié. L'on sait que jusqu'à la constitution *Sapienti Consilio* (1908) de Pie X, les Indulgences relevaient de la Congrégation dite des *Indulgences*. Deux décrets, l'un de Benoît XIV, (1756) l'autre de Pie IX, (1856) déclaraient qu'à la Congrégation des Indulgences devaient être soumises, sous peine de nullité, toutes les concessions *générales* qui n'émanaient pas de cette Congrégation.

Par la Constitution *Sapienti Consilio*, de Pie X, toute la matière des Indulgences fut confiée à la Congrégation du S. Office : à cette congrégation désormais, devaient être présentées, pour l'approbation, les concessions d'indulgences *générales*, c'est-à-dire, "celles qui sont accessibles à tous les fidèles sans limitation de temps, ni de lieu, ni de personnes. (1) Il n'était pas requis, pour la validité, de faire viser les concessions d'indulgences *particulières*.

Cette discipline fut en vigueur jusqu'au 7 avril 1910.

A cette date parut le *Motu Proprio* "Cum per Apostolicas" : il décrétait que toutes les Indulgences, soit générales, soit particulières, excepté les indulgences tout à fait personnelles, comme l'indulgence à l'article de la mort, et les pouvoirs de bénir les objets de piété, devaient être reconnus, sous peine de nullité, par la Congrégation du S. Office, il avait même un effet retroactif, n'étaient exceptées que les concessions faites dans les six mois précédents. (2)

Deux interprétations postérieures de la Congrégation du

(1) *Canoniste* 1910, p. 339 (2) *Acta A. Sedis*, 1910, p. 225

S. Office exemptaient toutefois du *visa*, a) Les indulgences concédées par la Cong. des Indulgences et la Secrétairerie des Brefs avant le 1^{er} Novembre 1908. b) Les pouvoirs que peuvent concéder les Ordres Religieux de bénir certains objets de piété — crucifix du chemin de la croix, Rosaires, médailles de Saint Benoît —. c) Les indulgences accordées ou à être accordées par la Cong. de la Propagande aux fidèles de sa juridiction. (1)

Le Souverain Pontife Benoît XV, pour mettre fin à un grand nombre de doutes graves soulevés par le décret de Pie X, a rétabli l'ancienne discipline : Les Indulgences *générales* non émanées du Saint Office, seront soumises au *visa* de cette Congrégation ; les indulgences *particulières* et les pouvoirs de bénir les objets de piété, etc., ne le seront pas. [A. A. S., 6 octobre 1915, p. 457.]

NOUVELLE INDULGENCE

Sa Sainteté Benoît XV accorde à tous les fidèles qui réciteront, en faveur de l'invocation *Reine du Très Saint Rosaire*, priez pour nous, une indulgence de cent jours pour chaque récitation. [A. A. S. Ibid, p. 462]

NOMINATIONS

Ont été nommés, S. E. le Cardinal V. Vannutelli, Doyen du Sacré-Collège, S. E. le Cardinal Van Rossum, Grand Pénitencier de l'Église.

AU CANADA

FÊTES DU TROISIÈME CENTENAIRE DE LA FOI

De grandes fêtes ont marqué, depuis quelques mois, les anniversaires trois fois centenaires, de la Première Messe à Montréal, de l'établissement de la foi au Canada, et du rôle que prirent à ces évènements, les religieux de Saint-François. Ouvertes par la Messe en plein air à Montréal, le 24 juin, continuées par les journées franciscaines à Montréal des 4 et 5 octobre, elles se sont achevées, à Québec, par la bénédiction de l'Église des Pères franciscains, monument commémoratif de l'établissement de la foi au Canada, par d'autres fils de Saint François.

(1) *Acta* 1910, p.p. 477-575

Tous les catholiques canadiens aimeront à se souvenir de ces jours, et à réaliser le souhait du Souverain Pontife dans sa Lettre au Comité du Centenaire : "Que les fruits dus au travail de ces ouvriers évangéliques ne soient pas seulement religieusement conservés, mais augmentés de jour en jour, que, surtout, les liens d'obéissance et de respect envers le Siège Apostolique, deviennent plus étroits." [A. A. S., 6 octobre, p. 462.]

FEU LE DR FREELAND

Tous ceux qu'intéresse la cause du français au Canada, et particulièrement dans l'Ontario se doivent de saluer la mémoire de feu le Dr Anthony Freeland. Depuis que la lutte pour le français prit, dans cette Province, le caractère d'a-cuité que l'on sait, le Dr Freeland donna à la cause française un indéfectible appui. Commissaire d'Ecoles à Ottawa, il défendit avec désintéressement et courage les droits des parents et des enfants. Il fut de toutes les réunions — séances solennelles ou assemblées régulières de la Commission — où depuis quelques années, s'est plaidée, à Ottawa, la cause du français.

Les professeurs, les enfants et les parents canadiens-français d'Ottawa ne l'ont pas oublié; le jour de ses funérailles, n'ayant pu tous trouver place dans l'Eglise St Joseph d'Ottawa, ils sont allés prier dans l'Eglise du Sacré-Cœur.

Cet acte de foi et de reconnaissance n'était que l'annonce du souvenir pieux que gardera à la mémoire de cet homme de bien, le peuple canadien-français.

II

DANS L'ORDRE

QUELQUES NOMINATIONS

Au Vicariat Apostolique du Ton-Kin septentrional, confié aux religieux dominicains, le R. P. Théodore Gordaliza, O. P., a été nommé évêque titulaire de Balastra (Abderitonus) et coadjuteur avec future succession.

Mgr Gordaliza est fils de la Province des Philippines; il naquit le 9 novembre 1874, et fit profession le 8 décembre 1890; il est, depuis plusieurs années, missionnaire au Ton-Kin.

* * *

Le T. R. P. Mannès Marion a été nommé Supérieur de la Maison Vicariale de N.-D. de Grâce de Montréal, et le T. R. P. Louis Trudeau a été élu Prieur du Couvent d'Études Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

Le T. R. P. Marie-Joseph Archambault vient d'être nommé Supérieur de la Maison Vicariale de Lewiston, Maine.

LA REVUE DES JEUNES

Sous un titre plus bref et plus alerte, *La Revue des Jeunes* continue, dans les mêmes cadres et pour la même fin, *La Revue de la Jeunesse*, interrompue depuis la guerre. "Elle n'innove rien d'essentiel," déclare la note de la Direction. "Sa raison d'être est seulement accrue et ses efforts deux fois expliqués, à ce périlleux tournant de la vie nationale."

S'il faut en juger par les deux premiers numéros, la Revue n'aurait pas beaucoup souffert de la guerre. Elle semble plutôt inaugurer ce *nouvel élan* prédit par tant d'âmes confiantes. La liste des collaborateurs s'est enrichie de plusieurs noms illustres, parmi lesquels on remarque tout particulièrement: Mgr Simon Deploige, les R. R. P. P. Scheil, Janvier, Lagrange, Hébert, Rutten, Madame Juliette Adam, MM. Etienne Lamy, Victor Giraud, Louis Bertrand, Henry Cochin, Pierre Nothomb, etc.

En l'absence du R. P. Barge, actuellement en service militaire, c'est le R. P. Sertillanges qui assume la direction de la Revue, avec le R. P. Mainage, comme rédacteur en chef, et Monsieur P. de Lescure, comme secrétaire de rédaction.

Le prix d'abonnement, à l'étranger, est de 3 f. 50, d'ici au 1er Janvier 1916, et de 10 fr., à partir de cette date. S'adresser à P. Lethielleux, 22, rue Cassette, Paris.

FRA DOMENICO



TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1915

JANVIER

Une nouvelle année.....	<i>La Rédaction</i>	1
La Papauté.....	<i>R. P. Hage, O. P.</i>	4
Les Quarante-Heures et la Paix.....	<i>R. P. Rouleau, O. P.</i>	11
De Pie X à Benoit XV.....	<i>R. P. Gonthier, O. P.</i>	16
En lisant S. Thomas — La Guerre.....	<i>R. P. Leduc, O. P.</i>	21
Dans l'Eglise et dans l'Ordre.....	<i>Fra Domenico</i>	27
In Memoriam.....	<i>H. H.</i>	31

FÉVRIER

La Papauté (<i>suite</i>).....	<i>R. P. Hage, O. P.</i>	33
Les Guérisons de Lourdes.....	<i>R. P. Lamarche, O. P.</i>	40
La vision de Bernadette.....	<i>R. P. Ouimet, O. P.</i>	47
Pour garder la Cité.....	<i>R. P. Peltier, O. P.</i>	53
Dans l'Eglise et dans l'Ordre.....	<i>Fra Agostino</i>	60

MARS

La Modernité de Saint Thomas.....	<i>Abbé P. Perrier</i>	65
Les Ecoles Séparées de l'Ontario.....	<i>R. P. Rouleau, O. P.</i>	70
La science privée dans les sentences judiciaires.....	<i>R. P. C. Forest, O. P.</i>	76
Quelques traits de la physionomie de Saint Thomas.....	<i>R. P. Peltier, O. P.</i>	81
Dans l'Eglise.....	<i>R. P. A. Leduc, O. P.</i>	87
Dans l'Ordre.....	<i>R. P. M. A. L., O. P.</i>	92

AVRIL

Saint Thomas d'Aquin.....	<i>Mgr F. X. Piette, P. D.</i>	98
La femme pendant la guerre.....	<i>R. P. Hage, O. P.</i>	104
A propos d'immunités.....	<i>R. P. D. C. Gonthier, O. P.</i>	113
Dans l'Eglise et dans l'Ordre.....	<i>R. P. A. Leduc, O. P.</i>	122

MAI

Saint Thomas d'Aquin (<i>fin</i>).....	<i>Mgr F. X. Piette, P. D.</i>	129
Un prophète de la guerre.....	<i>Abbé J. M. A. Brosseau</i>	134
La femme pendant la guerre (<i>fin</i>).....	<i>R. P. Hage, O. P.</i>	143
A propos de taxes.....	<i>R. P. A. Leduc, O. P.</i>	150
Dans l'Eglise et dans l'Ordre.....	<i>R. P. M. A. Lamarche, O. P.</i>	156

JUIN

Les études classiques et le retour à la terre.....	<i>Abbé Geo. Courchesne</i>	162
Toujours l'immunité réelle.....	<i>R. P. D. C. Gonthier, O. P.</i>	170
Notre enquête sur la foi.....	<i>R. P. H. P., O. P.</i>	180
Au 22 ^e Régiment C.-F.....	<i>R. P. C. Doyon, O. P.</i>	184
Dans l'Eglise et dans l'Ordre.....	<i>R. P. A. Leduc, O. P.</i>	187

JUILLET

L'Art et la Morale au Canada.....	<i>R. P. M. Ceslas Forest, O. P.</i>	198
Des Esprits.....	<i>R. P. V. M. Breton, O. F. M.</i>	202
Le Père de Busschère.....	<i>fr. M. M. Minne, O. P.</i>	206
Une convertie.....	<i>R. P. Th. Couët, O. P.</i>	213
Le juge Papineau.....	<i>La Rédaction</i>	219
Bibliographie.....	<i>fr. R.-M. R.</i>	221
Dans l'Eglise et dans l'Ordre.....	<i>Fra Domenico</i>	222

AOUT

Le Congrès national des Prêtres-Adorateurs.....	<i>R. P. Rouleau, O. P.</i>	225
Questions d'apologétique.....	<i>R. P. Martin, O. P.</i>	228
L'Assomption de la T. S. Vierge.....	<i>Abbé Chatain</i>	236
La mort du soldat est-elle un martyr?.....	<i>H. H.</i>	240
Une convertie (<i>suite</i>).....	<i>R. P. Couët, O. P.</i>	246
Dans l'Eglise et dans l'Ordre.....	<i>R. P. Leduc, O. P.</i>	252

SEPTEMBRE

Rome et les langues nationales.....	<i>Abbé P. S. Desranleau</i>	257
L'Art et la Morale au Canada (<i>fin</i>).....	<i>R. P. C. Forest, O. P.</i>	269
Une convertie (<i>suite</i>).....	<i>R. P. Couët, O. P.</i>	273
Un témoignage à propos d'Immunités.....	<i>R. P. Aug. Leduc, O. P.</i>	279
Dans l'Eglise et dans l'Ordre.....	<i>Fra Domenico</i>	283

OCTOBRE

Saint Louis et la Guerre.....	<i>R. P. Hage, O. P.</i>	289
Toujours les Immunités — Un autre témoignage	<i>R. P. Leduc, O. P.</i>	296
En marge de la Guerre — La question sociale en Angleterre...	<i>R. P. Trudeau, O. P.</i>	302
La Vocation au Mariage.....	<i>R. P. Vuillermet, O. P.</i>	308
Bibliographie — Publications sur la guerre.....	XXX	316

NOVEMBRE

Lettre à Mgr A. Frürwirth.....	<i>S. S. Benoît XV</i>	321
La Complainte de la Pologne.....	<i>R. P. Brosseau, O. P.</i>	322
Une convertie (<i>suite</i>).....	<i>R. P. Couët, O. P.</i>	328
En Belgique.....	<i>R. P. Doyon, O. P.</i>	333
L'Alcool et les Préjugés.....	<i>R. P. Hage, O. P.</i>	336
La vie religieuse en Angleterre.....	<i>Card. Casquet</i>	343
Méditation pour novembre.....	***	346
Dans l'Eglise et dans l'Ordre.....	<i>Fra Domenico</i>	348

DÉCEMBRE

Monachisme et Vérité.....	<i>Fr. Thomas, T. O. S. D.</i>	353
Les études classiques et la conquête du sol....	<i>Edouard Cartier</i>	361
Une convertie (<i>fin</i>).....	<i>R. P. Couët, O. P.</i>	368
Variétés.....	<i>R. P. Brosseau, O. P.</i>	375
Dans l'Eglise et dans l'Ordre.....	<i>Fra Domenico</i>	378
Table des matières.....		382

